

En utilisant le service de réclamation ITRANS, votre cabinet peut accéder au portail ITRANS, un site Web de ITRANS qui contient l'information suivant sur les demandes qui ont quitté votre cabinet au cours des 90 derniers jours : la date d'envoi de la réclamation, le type de transaction, la compagnie d'assurance destinataire, le patient, les codes d'erreur et l'état de la transmission. Cela peut en outre aider votre personnel à répondre à des questions concernant les demandes d'indemnisation sans avoir à appeler la compagnie d'assurance.

## Bénéfices

Un autre avantage du Service de réclamation ITRANS est la possibilité d'envoyer des informations relatives aux patients entre dentistes. Aujourd'hui, vous pouvez envoyer des images numériques, des radiographies et des documents (lettres, demandes de consultation, informations cliniques) aux autres fournisseurs en toute sécurité et en respectant la législation relative à la confidentialité (LPRPDE, PIPA). Une fois que les systèmes des compagnies d'assurance seront en mesure de recevoir des informations cliniques numériques, vous pourrez également leur transmettre des informations.

Vous trouverez des démonstrations vidéo de l'envoi de données concernant les patients via ITRANS à :

 [www.GoITRANS.com](http://www.GoITRANS.com)

Le Service de réclamation ITRANS<sup>MC</sup> Le Service de réclamation ITRANS<sup>MC</sup>, vous apporte la technologie qui vous permet de travailler plus efficacement avec vos patients, les autres praticiens, compagnies d'assurance, les fournisseurs de logiciels et votre personnel de cabinet, toutes les relations qui constituent un cabinet.

**Pour utiliser ces services, vous devez adhérer à ITRANS!**

Rendez-vous sur <http://www.goitrans.com/formulaire> pour obtenir le bulletin adéquat ou appelez le 1-866-788-1212 pour en savoir plus sur ces produits. 1212 pour en savoir plus sur ces produits.



[www.goitrans.com/produits](http://www.goitrans.com/produits)



[www.goitrans.com/soutien](http://www.goitrans.com/soutien)

**Des questions? Appelez le soutien ITRANS au 1 866 788 1212**

CDAnet<sup>MC</sup> est une marque de commerce de l'Association dentaire canadienne  
ITRANS est une marque déposée de Continovation Services Inc.

**Qu'est-ce que CDAnet<sup>MC</sup>  
et  
Qu'est-ce que ITRANS<sup>MC</sup>**

Hier, les cabinets dentaires envoyaient les demandes d'indemnisation dentaires (messages formatés de CDAnetMC) au nom de leurs patients aux compagnies d'assurance via une ligne téléphonique ou par modem à composition automatique.

Aujourd'hui, le Service de demande d'indemnisation ITRANS envoie ces mêmes demandes d'indemnisation dentaires aux compagnies d'assurance via votre connexion Internet. La façon dont vous saisissez les demandes d'indemnisation dans votre système ne changera pas.

Mis à part la configuration initiale, il n'y a pas de courbe d'apprentissage, un avantage non négligeable pour le personnel de première ligne. En utilisant Internet pour la transmission de demandes d'indemnisation dentaires de CDAnet, les cabinets dentaires peuvent désormais transmettre une demande d'indemnisation à partir de plus d'un ordinateur à la fois. Vous évitez également les interférences avec les terminaux de paiement et les télécopieurs.

La confidentialité et la sécurité sont aujourd'hui des priorités au sein du système de santé actuel, et il est bon de savoir que ITRANS n'autorise l'accès qu'à ceux qui disposent du Certificat numérique ITRANS, et vous aide à respecter la législation relative à la LPRPDE et à la confidentialité.

**Grace à ITRANS tout cela est disponible à votre personnel de première ligne aujourd'hui!**